



Association
des professionnels
de l'édition musicale

COMMUNIQUÉ

Montréal, diffusé le 26 octobre 2021

L'APEM applaudit la nomination de Pablo Rodriguez au Patrimoine et de François-Philippe Champagne à l'Innovation

L'APEM applaudit la nomination de Pablo Rodriguez au Patrimoine et de François-Philippe Champagne à l'Innovation

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) félicite également tous les nouveaux ministres nommés aujourd'hui et leur offre son entière collaboration. Le retour de M. Rodriguez au ministère du Patrimoine canadien, poste qu'il avait occupé pendant environ un an et demi en 2018 et en 2019, est une excellente nouvelle pour le secteur culturel. Le député de Honoré-Mercier conserve également l'important rôle de lieutenant politique au Québec. «Pablo Rodriguez a occupé plusieurs fonctions clés, il était récemment leader parlementaire et il connaît déjà les dossiers. Sa nomination envoie le signal que le gouvernement veut concrétiser les choses au Patrimoine, c'est encourageant» selon Jérôme Payette, directeur général de l'APEM.

François-Philippe Champagne demeure ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie ce qui est également une très bonne nouvelle. Le député de Saint-Maurice—Champlain avait pour la première fois été nommé à la tête de ce ministère en janvier 2021. «François-Philippe Champagne a une solide expérience et a été un ardent défenseur de la préservation de l'exception culturelle dans l'Accord Canada—États-Unis—Mexique (ACEUM). On interprète sa nomination comme l'intention du gouvernement de rapidement se mettre au travail du côté du ministère de l'Innovation. Il va jouer un rôle important sur la question du droit d'auteur, qui est partagée entre les ministères du Patrimoine et de l'Innovation», affirme Jérôme Payette.

L'APEM souhaite une collaboration étroite avec les membres du cabinet puisque plusieurs dossiers sur la table concernent directement nos membres. Rappelons que dans leur plateforme électorale, les libéraux ont promis de réintroduire un projet de Loi sur la radiodiffusion dans les 100 premiers jours du nouveau mandat pour faire en

sorte que les géants du Web contribuent à la création et la promotion des récits et de la musique canadienne. Ils se sont également engagés à apporter des modifications à la Loi sur le droit d'auteur afin de protéger les détenteurs de droits, ainsi qu'à augmenter le financement du Fonds de la musique du Canada à 50 millions d'ici 2024-2025. Plusieurs autres engagements liés à la culture figurent également dans la plateforme libérale.

Notre association profite de cette occasion afin de remercier Steven Guilbeault, ancien ministre du Patrimoine canadien, maintenant ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Nous soulignons le dévouement dont il a fait preuve dans le but de moderniser la Loi sur la radiodiffusion et le bon travail accompli afin de mettre en place des mesures d'urgence adaptées au secteur de la musique pendant la pandémie.

-30-

À propos de l'APEM

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

À propos de l'édition musicale

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, Web, jeux vidéo, etc.).

Renseignements

Jérôme Payette, Directeur général
514 525-046, poste 1
jpayette@apem.ca